



GESTIONNAIRE DE L'HERITAGE DU VIEUX-SAINT-EUSTACHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA GRAVURE : UN ART À DÉCOUVRIR
Poster une lettre ou payer votre repas avec une œuvre d'art,
vous le faites tous les jours.

Saint-Eustache, le 29 février 2016 – Du 29 février au 26 août 2016, la Corporation du moulin Légaré (CML) présente, à la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky, 235, rue Saint-Eustache), l'exposition temporaire **La gravure : un art à découvrir**, réalisée par le Musée de la Banque du Canada en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire.

Venez découvrir, dès le 29 février 2016, le processus créatif, le savoir-faire technique et le génie artistique à l'origine de chaque série de billets de banque et de timbres canadiens, dans l'exposition **La gravure : un art à découvrir**. Des œuvres originales, des plaques d'impression et des vidéos vous attendent dans cette exposition amusante, informative et enrichissante mettant en valeur la beauté et les subtilités des timbres et des billets de banque canadiens.

Le ministère du Patrimoine canadien a accordé à la CML une somme de 15 000 \$ pour la présentation de cette exposition dans le cadre du volet Fonds des expositions itinérantes du Programme d'aide aux musées.

Destinée tant aux jeunes qu'aux familles et aux adultes, **La gravure : un art à découvrir** est accompagnée d'un programme d'activités créatives complémentaires. Ainsi, les petits et les grands auront la possibilité de devenir eux-mêmes un graveur en créant une estampe, un timbre ou un portrait qui s'ajoutera à la *Collection Privée* de la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky).

« Soulignons l'aide financière octroyée par le ministère du Patrimoine canadien pour la présentation de cette exposition. Cette aide permettra de développer et d'offrir des activités éducatives spécifiques pour les visiteurs de l'exposition qui pourront se familiariser avec la monnaie et les timbres canadiens depuis leur conception thématique jusqu'à leur émission, mais également avec les techniques utilisées par les graveurs », de préciser Michel Goyer, président de la Corporation du moulin Légaré.

« Il s'agit-là d'une exposition tout à fait unique, aussi éducative qu'originale, qui saura assurément capter l'intérêt des publics de tous âges. J'invite fortement les Eustachaises et Eustachois à découvrir un art méconnu et à explorer un univers fascinant. Et bien qu'on y parle

de monnaie, le tout est offert gratuitement !», de dire le maire de Saint-Eustache, Monsieur Pierre Charron.

Cette exposition est présentée grâce aux appuis de la Ville de Saint-Eustache et Desjardins Caisse de Saint-Eustache – Deux-Montagnes, partenaire présentateur du Quartier historique du Vieux-Saint-Eustache.

La Maison de la culture et du patrimoine est ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ainsi que le dimanche, de 10 h à 15 h. Pour consulter la programmation détaillée et obtenir de plus amples informations sur l'exposition et la tarification, visitez le site Internet du Vieux-Saint-Eustache à l'adresse : <http://www.vieuxsainteustache.com>.

C'est un rendez-vous !

Renseignements : 450 974-5170 – vieuxsainteustache.com

-30-

Renseignements :

Julie Ciavarella, Agente de développement touristique

Corporation du moulin Légaré

Téléphone : 450 974-5170

Courriel : jciavarella@ville.saint-eustache.qc.ca